

BGE présente le



**CONCOURS
TALENTS**
de la **CRÉATION**
d'**ENTREPRISE**

Vous êtes créateur
ou repreneur d'entreprise ?

INSCRIVEZ-VOUS sur
www.concours-talents.com
jusqu'au 30 avril



+ de 300 000 €
de dotations

Le concours Talents®

est le 1^{er} concours régional et national
de la création d'entreprise

ÊTRE ACCOMPAGNE,

c'est se donner toutes les chances de réussir son projet.

Le concours Talents a été créé par BGE, pour encourager la création d'entreprise et valoriser le rôle de l'accompagnement dans le processus de création d'entreprise.

PARTICIPEZ ET GAGNEZ UNE DOTATION, une reconnaissance et un label pour votre projet !

- Des prix entre 1 500 et 3 000 euros au niveau régional, et entre 4 000 et 10 000 au niveau national,
- les grandes entreprises, les institutionnels et tous les acteurs de la création d'entreprise mobilisés pour sélectionner et promouvoir les lauréats,
- une campagne de communication régionale et nationale assurée pour les gagnants.

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Le CONCOURS TALENTS est ouvert à tous les nouveaux créateurs et repreneurs d'entreprise, quels que soient leur âge et leur activité, accompagnés par un organisme d'aide à la création d'entreprise.

- ▶ INSCRIVEZ-VOUS sur
www.concours-talents.com
Clôture des inscriptions le 30 avril



Flashez, et découvrez
les gagnants
de la dernière édition !

